



## COMPTE RENDU

**Conseil d'administration - 18 NOVEMBRE 2022 18h30**

### **Présents : 8**

DECRAMER Océane (Apprentie EJE)

FABRE Maxime (membre du CA)

FAMIGLIETTI Harold (membre du CA)

GRASSONE Cyril (membre du CA)

MARTINEZ Nancy (membre du CA)

MARX Mathilde (Directrice)

MEAUX Marine (présidente)

TISSERANT Sandra (membre du CA)

### **Excusé(s) : 2**

DAUTREME Floriane (secrétaire)

PELTIER Némésis (trésorière)

### **Ordre du jour :**

- Modification du Conseil d'Administration
- Points sur les travaux et le RDV avec la Mairie
- Comptabilité 2022
- Prime de Partage de Valeur
- Cadeaux de Noël
- Rémunération Individuelle Supplémentaire
- Calendrier 2023-2024
- Fin de contrat d'Alexandra

- Budget 2023
- Echange avec M BLANC
- Point sur les impayés
- Evènement

### **Modification du conseil d'administration :**

Sophie Bonnet nous a fait part de sa démission du conseil d'administration. Le CA est désormais composé de 7 parents.

### **Points sur les travaux et le RDV avec la Mairie**

Le jeudi 3 novembre, nous avons rencontré Monsieur Le Maire et Madame la Première adjointe pour aborder les points liés aux travaux sur la structure, les évolutions en termes de sécurité et présenter nos projets à venir.

- Réparation, mise en conformité et double de clef du portillon donnant dans la cour de la cantine.
- Réparation de la lumière extérieure à détecteur de présence.
- Réparation des gouttières
- Réparation de la serrure de la baie vitrée d'entrée.
- Pose de molette sur les serrures des portes de la salle du personnel, baie de la cuisine et la porte d'entrée, pour permettre une ouverture rapide et une évacuation en cas d'incendie.
- Ajout des adaptateurs pédiatriques au défibrillateur communal.
- Réparation du coffrage des tuyaux d'égout derrière les conteneurs à poubelle.
- Vérification par un électricien : le bouton d'arrêt des énergies, la présence de deux tableaux électriques distincts. (Peut-être, pourra-t-il vérifier en même temps l'installation du visiophone une fois que nous aurons terminé.

La crèche s'occupe de faire un devis pour la réparation du store pour la mairie.

Concernant l'alarme type 4 autonome, vous avons demandé un devis.

<https://www.medisafe.fr/securite-incendie/alarme-incendie/alarme-type-4/alarme-de-type-4-a-pile.html>

La mairie s'occupera de l'achat et nous nous occupons des plans d'évacuation et du panneau point de rassemblement.

## **Comptabilité 2022 :**

### **Les charges**

Augmentation du poste alimentaire car plus de bébés donc d'achats de pots bio et plus d'enfants accueillis.

Augmentation du poste santé à la suite à la formation et la mise en place des procédures où nous n'étions pas à jour.

Hausse du poste petit équipement expliqué par l'achat de matériel dans la structure dont les thermomètres de la crèche ...

Nous avons un reliquat sur les honoraires du CAC de l'exercice 2021.

Hausse des cotisations URSSAF et des cotisations mutuelles.

### **Les produits**

RAS

Nous devrions finir l'exercice en positif notamment parce que les demandes de subventions des communes sont désormais faites via le tableau de répartition du CEJ et non réajusté à l'année.

CF Etat Comptable ci-joint.

### **Prime de Partage de Valeur pour les salariés soumis au vote du CA :**

Proposition de la même répartition que l'année dernière avec 100 € par salarié et apprenti sous forme de prime ou Cadhoc. Nous décidons de donner 100 €uros par salarié et apprenti sans tenir compte du nombre d'heure semaine. Vote à l'unanimité. L'accord collectif est imprimé pour signature par les salariés et l'association.

### **Cadeaux de Noël :**

Une enveloppe de 200 €uros est votée pour l'achat de cadeaux de Noël pour la structure. Mathilde nous propose :

- Une enceinte portative Bluetooth
- Un tunnel de motricité
- Coffret voitures en fer
- Animaux aimantés

- Couffins à transporter, une chaise haute pour poupée, biberons
- Un deuxième trampoline
- Un dôme d'escalade mais qui est hors budget : une tombola est proposée par l'équipe de salariés afin de financer son achat. La proposition est acceptée par le CA.

En validation l'achat de l'ensemble des jouets mentionnés, nous serions sur une enveloppe de 300 €uros. Le CA donne son accord.

Une proposition de collecte de jouets est faite par les membres du CA, une à deux fois par an en fonction des besoins de la crèche dans le but de donner une seconde vie aux jouets.

### **Rémunération Individuelle Supplémentaire :**

Une note de service est proposée afin d'expliquer aux salariées comment nous calculons l'attribution de la RIS. La RIS est calculée sous 3 critères : l'ancienneté, les compétences et les objectifs. De ces trois critères découlent (calcul via fichier excel) la note finale pour l'attribution de la RIS. La note de service sera donnée aux salariés lors de l'attribution de la RIS en janvier prochain.

### **Calendrier :**

Le calendrier de l'année scolaire 2023-2024 n'est pas encore sorti, nous ne pouvons pas encore déterminer les jours de vacances pour les salariés pour août et décembre. Lors de la parution du calendrier, si le nombre de jours de vacances est supérieure à 25 jours, nous imputerons les vacances du Noël.

### **Fin de CDD d'Alexandra :**

Alexandra termine son contrat PEC au 30 novembre, nous n'avons pas la possibilité de reconduire son CDD sous ce format. Un nouveau CDD avec un délai de 80 jours n'est pas envisageable car ne répond pas aux modalités de ce type de contrat. La question est posée de savoir si nous proposons un CDI à Alexandra ou si nous arrêtons ce poste et les animatrices reviennent au ménage.

### **Budget 2023 :**

Le CEJ se termine au 31 décembre. Le nouveau CTG (nouveau nom) devrait être signé en juin 2023, nous n'avons donc pas la visibilité sur ce que les mairies donneront pour cette nouvelle année, ni si l'ensemble des Mairies signataires signeront le nouveau contrat.

Nous prévoyons une inflation sur l'année 2023. Cyril nous présente sa proposition de budget.

Présentation d'un calcul prévisionnel du coût des salariés avec l'intégration d'Alexandra dans la masse salariale.

Le taux de remplissage est augmenté car nous avons des familles en liste d'attente et que nous souhaitons limiter l'impact sur les subventions demandées aux mairies.

Le CA vote la création d'un CDI de 30 heures pour Alexandra dans la perspective de notre budget et de la création du nouveau CTG.

*CF Budget 2023 Ci-joint.*

### **Données utilisées pour l'année :**

Nombre de jour : **227**  
Amplitude journalière : **10h**  
Nombre de places : **16**  
Offre de service : **36 320h**  
Taux de facturation : **106,99%**  
Taux occupation : **70%**  
Taux de ressortissant : **86.23%**  
Prix moyen : **1,17€**

Prix PSU retenu : **6.01€**  
Nombre d'heures réalisées : **25 424h**  
Nombre d'heures facturées : **27 201h**  
Participation familiale : **31 825.33€**  
(27 442.99€ CAF, 4 382.35€ MSA)  
PSU CAF : **113 524.82€**  
Bonus mixité : **4 800€**  
PSU MSA : **18 128.69€**

### **Repères – indicateurs IDA :**

PART DES FRAIS DE PERSONNEL : Ratio entre le montant des frais de personnel et le montant total des dépenses.	<b>81.34%</b>	(doit être inférieur 90%)
NOMBRE D'ENFANTS PAR PLACE :	<b>2,3 (prévision 37 enfants)</b>	(doit être compris entre 1 et 5)
NOMBRE D'HEURES PAR PLACE :	<b>1 589h par place</b>	(moyenne nationale 1450h/place)
TAUX D'OCCUPATION REEL :	<b>70%</b>	(doit être supérieur à 60%)
TAUX DE FACTURATION :	<b>106,99%</b>	
TAUX DE DÉFICIT : Le taux de déficit correspond à la différence entre le montant total des dépenses et le montant total des recettes rapportée au montant total des recettes.	<b>A l'équilibre (BP)</b>	
NOMBRE DE JOURS D'OUVERTURE :	<b>227 jours</b>	doit être supérieur ou égal à 220 jours
PRIX DE REVIENT RÉEL BRUT : Ratio entre le montant total des dépenses et le nombre d'actes réalisés.	<b>11,64€ / heure réalisée</b>	(doit être inférieur ou égal à 15,19€)

COUT DE LA PLACE :	<b>18 500€ / place</b>	
MOYENNE DE PARTICIPATION FAMILIALE : Ratio entre le montant total des participations des familles et le nombre d'actes réalisés	<b>1,17€ / heure</b>	
POURCENTAGE D'ENFANTS ÉLIGIBLE AU BONUS HANDICAP :	<b>0</b>	

Tous les indicateurs sont corrects.

Les demandes de subvention vont devoir être envoyées aux communes. Pour le moment comme les années précédentes. Dès que le nouveau CTG sera signé, nous réajusterons les demandes. Selon la clef de répartition, sont concernées les communes de Montagnac, de Quinson, d'Allemagne, de Roumoules et de Puimoisson. Dans le contexte de nouveau CTG, une demande d'entretien avec chaque mairie va être faite afin de présenter la structure et notre demande de subvention.

### **Echange avec M BLANC**

Nous allons envoyer un mail à M BLANC pour lui préciser qu'à ce jour, faute de place, ses enfants ne peuvent fréquenter la crèche ; que nous ne sommes pas un accueil parent et que les locaux ne se prêtent pas à une organisation du télétravail des parents au sein de la structure et que la réalisation auprès des enfants d'ateliers sur la base de compétences personnelles ne sont possibles que dans le cadre d'un parents adhérents et d'une convention.

### **Point sur les impayés**

Deux familles ne fréquentant plus la crèche doivent encore des factures. Sans réponse par mail, nous allons les appeler, avant l'envoi d'une lettre recommandée.

### **Evènement**

La journée de Noël de la crèche aura lieu le samedi 10 décembre à partir de 15h à la salle de fêtes de Roumoules. Les membres du Conseil d'administration s'occuperont de l'organisation. L'association fournira les boissons, les familles fourniront les gâteaux du goûter.

Nous assisterons à la représentation du spectacle Big Bang Boom co-financé avec ALPE et nous procéderons au tirage de la tombola.

### **Signature :**